Mouvement des Entreprises de France

Réunion des partenaires sociaux à l'Elysée : une rencontre constructive

Publié le 25 juin 2020

Trois semaines après le lancement d'une concertation pour « sauver l'emploi », Emmanuel Macron a reçu ce mercredi les partenaires sociaux pour leur dévoiler de premiers arbitrages, notamment sur le nouveau dispositif de chômage partiel de longue durée.

La réunion des partenaires sociaux autour du Président de la République a été **positive et constructive**. Elle a permis de faire converger nos différents points de vue sur l'activité partielle. Nous sommes prêts à nous engager, comme nous l'avions annoncé dans le courrier adressé au Président.

Nous saluons le fait que la baisse de prise en charge, qui concerne tant l'entreprise que le salarié, n'intervienne qu'en octobre comme nous l'avions demandé.

Nous saluons également que l'exception demeure pour la liste des secteurs les plus touchés (tourisme, restauration...) : ils restent avec le même dispositif qu'au début du confinement mi-mars, à savoir une prise en charge à 100 % par l'Etat de l'indemnité versée aux salariés, et ce jusqu'au 30 septembre.

Ce sont des dispositifs inspirés de l'Allemagne, mais avec une différence notable car les entreprises d'outre-Rhin sont remboursées à 100 %. Cela doit inspirer le gouvernement lors de la clause de revoyure en septembre. Ce serait **une très bonne opportunité de faire converger les systèmes sociaux français et allemand**.

La meilleure lutte contre le chômage, c'est l'activité, il faut donc repartir le plus vite possible. Les entreprises ont fait preuve d'agilité pendant cette période, mais aussi de responsabilités. Sur le terrain, on voit que le recours au chômage partiel baisse à toute vitesse. Nous aurons des chiffres à fin juin qui seront beaucoup certainement plus faibles que ceux annoncés par le gouvernement.

Si on peut **préserver l'emploi et les compétences**, si quelqu'un peut rester plusieurs mois dans l'entreprise en travaillant partiellement et en étant compensé financièrement, c'est la bonne solution. **Nous plaidons pour que le dispositif puisse profiter à toutes les entreprises, et notamment les PME**.

Concernant les travailleurs détachés, nous pensons qu'il faut mener une étude complète permettant de d'identifier les besoins en formation. Pour autant, il serait **prématuré et contre-productif d'empêcher les entreprises de recourir à des travailleurs détachés** dès lors qu'elles bénéficient du dispositif d'activité partielle, point que partage le gouvernement.

Au sujet de l'assurance chômage, nous partageons la position du gouvernement qui consiste à ne pas rediscuter de la réforme dans son ensemble, mais de la nécessité de revoir rapidement, c'est-à-dire avant le 1er septembre, ses paramètres.